

Paris, le 25 novembre 1999  
12:00

**ACCORD D'ENTREPRISE**  
**Radio Monte Carlo Moyen-Orient, SOMERA**  
**Relatif à l'application à la SOMERA, des accords d'entreprise**  
**de Radio France Internationale**

La Direction Générale de SOMERA, Radio Monte Carlo Moyen-Orient précise en préambule que cet accord n'exclut pas la négociation et la signature d'accords d'entreprise propres à SOMERA, Radio Monte Carlo Moyen-Orient.

La Direction Générale de Radio Monte Carlo Moyen-Orient, tenant compte du protocole d'accord de sortie de grève du 19 novembre 1999, décide :

**Article 1<sup>er</sup> : Objet.**

Les accords d'entreprise de Radio France Internationale ci-dessous mentionnés sont appliqués dans les mêmes conditions au sein de la filiale SOMERA, Radio Monte Carlo Moyen-Orient.

- ① - Servat 2
- ② - Prime de qualification des animateurs en CDI dans le Tome 3 annexé à la Convention Collective.
- ③ - Critères d'accès au groupe de qualification B15-0.
- ④ - Accès au groupe de qualification B21-1, pour les personnels en B15-0 ou en B18-0.
- ⑤ - Accès au groupe de qualification B8-0 et B16-0.
- ⑥ - Rémunération du travail de nuit.
- ⑦ - Prime de modernisation et prime de fin d'année (PFA).
- ⑧ - Remboursement des frais de transport, hors mission (taxis). Cet accord faisant actuellement l'objet de négociations avec les Organisations Syndicales de SOMERA, toute disposition plus favorable sera appliquée à la signature éventuelle.
- ⑨ - Prime de modernisation appliquée aux animateurs en CDI Tome 3 annexé à la Convention Collective.

**Article 2 : Mise en œuvre.**

Le présent accord est mis en œuvre à la date du 1<sup>er</sup> décembre 1999.

**Article 3 : Révision.**

Tout nouvel accord signé à Radio France Internationale fera l'objet d'une information, par la Direction, des Organisations Syndicales de la SOMERA, Radio Monte Carlo Moyen-Orient, afin d'en vérifier l'éventuelle applicabilité, ses conditions de mise en œuvre au sein de la filiale, et la signature d'un avenant au présent accord.

**Pour les Organisations Syndicales**

M. Waheeb ABOU-WASSIL, CGC

M. Sélim BADAOU, FO

M. Denis CAMBIAGGI, CFDT

M. Claude CAMILLY, CGT

M. Hassan TLILI, SNJ

M. Eric KALACHE, CFTC

*Waheeb*  
*Badaoui*  
*Cambiaggi*  
*Camilly*  
*Tlili*  
*Kalache*

**Pour la Direction**

Benoît PAUMIER  
Directeur Général

*PAUMIER*

**Benoît PAUMIER**  
Directeur Général  
SOMERA RMC - Moyen-Orient